

Hôpital de jour (HDJ) « La Villa »

Pôle de Psychiatrie

Chef de pôle : Dr Nicole BEYDON

Cadre supérieur de pôle : Mr Daniel DELORT

Directeur référent : Mr Charly DUCONGE

Cadre de santé : Mme Marie TOMAS

Praticiens

- Dr Alexandra MANKA

Autres intervenants :

Infirmier, éducateur spécialisé, cadre de santé, orthophoniste, psychomotricien, assistante sociale, secrétaire, enseignant spécialisé.

Modalités de prise en charge des patients

Hôpital de jour

Spécialités :

L'hôpital de jour reçoit des enfants de 3 à 12 ans présentant des troubles graves de la personnalité et du développement, des troubles psychiatriques ayant besoin de soins réguliers.

« Nos spécificités/ Nos points forts/ Nos compétences » :

Nos spécificités :

- Accueillir et accompagner l'enfant et sa famille en instaurant une alliance thérapeutique.
- Les soins visent à apaiser les souffrances psychiques de l'enfant et à lui permettre de trouver un mode d'adaptation à l'environnement et à la relation à l'autre individué.
- La période d'observation permet de penser et de construire en équipe le projet de soins individualisé.
- Prise en charge en groupe de vie comme dispositif pivot des soins : l'enfant évolue dans un groupe en présence de plusieurs soignants identifiés et identiques.

Nos points forts :

- Proposer des soins adaptés aux besoins de l'enfant y compris sur le plan somatique si besoin et médicamenteux dans les limites de ses troubles psychoaffectifs.
- Susciter le désir d'autonomie et la subjectivation de l'enfant à l'aide d'un travail thérapeutique, éducatif et pédagogique.
- Notion de soignant référent.
- Prise en charge individuelle et en groupe thérapeutique.
- Travail en réseau avec les différents partenaires : MDPH, CRA, ADS, CAMPS, IME/ITEP, référent de scolarité, structure médico-sociale, justice.

Horaires

De 9H à 17H du
lundi au vendredi

Téléphone :
05 61 96 20 03



Prendre rendez-vous
Secrétariat médical :
Poste 2016

Assistante sociale :
Poste 1003

Accès

*Présentez-vous
auparavant au
bureau des entrées
pour les formalités
administratives*

Nos compétences :

- Prise en charge par une équipe pluridisciplinaire : médecin, infirmier, psychologue, éducateur, psychomotricien, orthophoniste, assistante sociale, secrétaire et cadre de santé.
- Activités thérapeutiques médiatisées.
- Enseignement spécialisé.
- Travail de lien avec la psychiatrie Adultes.